Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre annuelle des Conseils d'Etat vaudois et neuchâtelois

Dans le cadre de ses rencontres annuelles, le Conseil d'Etat vaudois a accueilli mercredi le Conseil d'Etat neuchâtelois à la Maison de l'Elysée à Lausanne, pour la première fois au cours de la législature neuchâteloise 2009-2013. Cette rencontre a donné l'occasion aux deux gouvernements de partager les mêmes préoccupations face à l'évolution de la situation économique et de l'emploi.

Face au retournement conjoncturel, les deux gouvernements ont adopté au cours de l'année des mesures proposant un soutien à la formation, à l'emploi et aux entreprises. Ils sont toutefois conscients de disposer d'une marge de manoeuvre restreinte, en particulier du fait que la crise touche surtout les marchés d'exportations. L'évolution du chômage, qui se montait en octobre à 5,5% pour Vaud et 6,5 % pour Neuchâtel, est particulièrement préoccupante. Les deux gouvernements s'attendent à une hausse importante en 2010. Les Conseils d'Etat constatent également un recours accru aux mesures de réduction de l'horaire de travail (RHT). Les projets de budgets 2010 des deux cantons sont marqués par la situation économique: les cantons devront faire face à la fois à une forte baisse des recettes fiscales et à une augmentation importante des charges d'aides individuelles.

La rencontre a également permis aux deux Conseils d'Etat de discuter et d'examiner notamment les objets suivants :

Réforme du financement des caisses de pensions publiques

Le projet de réforme du financement des caisses de pensions publiques sera traité aux Chambres fédérales en 2010. Face aux perspectives économiques, les gouvernements réaffirment fermement leur volonté qu'un modèle à la fois efficace et financièrement supportable soit adopté. Ils rejettent le projet du Conseil fédéral d'imposer la capitalisation intégrale à toutes les caisses de pensions publiques, qui coûterait environ 100 milliards de francs sur 40 ans aux collectivités publiques. Ces montants

manqueraient à des domaines prioritaires tels que la formation ou le développement des infrastructures.

Concept éolien Neuchâtel-Vaud

Les Conseils d'Etat se réjouissent qu'un grand nombre de sites pour l'implantation d'éoliennes soient à l'étude. Les directives neuchâteloises sont actuellement en consultation. Sur le plan vaudois, le Conseil d'Etat se prononcera d'ici à la fin de l'année sur l'introduction d'une planification dans le Plan directeur cantonal. Conscients des risques d'incohérences, voire de contradictions qui existent entre les directives de planification des divers cantons, les gouvernements soutiennent le développement d'une coordination intercantonale à l'échelle de l'Arc jurassien.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 novembre 2009

Vincent Grandjean, Chancelier d'Etat, 021 316 40 59